



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
20 avril 2012
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-septième session
Point 20 de la liste préliminaire*
Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008

Conseil économique et social
Session de fond de 2012
New York, 2-27 juillet 2012
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire**
Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies : suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement

Résumé de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED, établi par le Président du Conseil (New York, 12 et 13 mars 2012)

I. Introduction

1. Le Conseil économique et social a tenu à New York les 12 et 13 mars 2012 sa réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED, sur le thème « Cohérence, coordination et coopération en matière de financement du développement ». Le Secrétaire général s'y est exprimé et des déclarations ont été faites au nom du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, du Comité du développement conjoint de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), du Comité monétaire et financier international du FMI et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

2. La réunion était articulée autour de deux débats informels sur les thèmes suivants : a) « Promotion d'une croissance économique durable, équitable et qui profite à tous, de la création d'emplois, des investissements productifs et des échanges commerciaux », et b) « Financement du développement durable ».

3. Chaque thème a fait l'objet d'exposés préliminaires de hauts fonctionnaires de la Banque mondiale, de l'OMC, de la CNUCED et du Département des affaires

* A/67/50.

** E/2012/100.



économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, suivis d'un débat interactif. La réunion était saisie d'une note du Secrétaire général (E/2012/7), qui présentait un rappel des faits et suggérait des éléments de discussion sur les deux thèmes retenus.

4. La réunion a été précédée par des consultations dans le cadre du Conseil économique et social et entre son président et d'autres membres du Bureau et les responsables des institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et de la CNUCED, ainsi que par la réunion préparatoire des membres du Bureau avec les administrateurs de la Banque mondiale et leur visioconférence avec les administrateurs du FMI. C'est lors de ces consultations et réunions que l'ordre du jour et l'organisation de la réunion ont été examinés et adoptés.

5. Un grand nombre d'administrateurs et administrateurs suppléants de la Banque mondiale et du FMI ont participé à la réunion. Y ont également pris part de hauts responsables gouvernementaux spécialistes des questions financières, des affaires étrangères et de la coopération au service du développement, ainsi que de hauts fonctionnaires des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Des représentants de la société civile et du monde des affaires ont activement participé aux deux débats thématiques¹.

II. Ouverture de la réunion : déclarations au nom des organes gouvernementaux

6. En ouverture de la réunion, des déclarations ont été faites par le Président du Conseil économique et social, Miloš Koterec (Slovaquie); le Président de l'Assemblée générale, Nassir Abdulaziz Al-Nasser (déclaration prononcée en son nom par le Chef de Cabinet du Président de l'Assemblée générale, Mutlaq Al-Qahtani); le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, Anthony Mothae Maruping (Lesotho); le Secrétaire du Conseil d'administration et Secrétaire par intérim du Comité du développement, Jorge Familiar Calderón; le Secrétaire du FMI et Secrétaire du Comité monétaire et financier international, Jinhai Lin; et le Directeur de la Division du développement de l'OMC, Shishir Priyadarshi.

7. Le Président du Conseil économique et social a jugé que face à l'incertitude qui pesait sur l'économie mondiale, il fallait recourir à une politique coordonnée de stimulus économique, avec des mesures favorisant la création d'emplois. Si l'assainissement des finances publiques était important à moyen terme, il importait d'éviter tout resserrement fiscal prématuré qui pourrait avoir pour effet d'aggraver la situation économique et le chômage. Il fallait aussi veiller à la mise en place de régimes fiscaux plus modernes, équitables et efficaces, permettant d'élargir l'accès des pauvres aux services financiers et non financiers de base, de promouvoir le développement du secteur privé et de faciliter l'investissement productif dans l'infrastructure physique et sociale. La communauté internationale devait s'assurer que l'assistance technique requise était bien fournie et que les donateurs respectaient les engagements qu'ils avaient pris en matière d'aide publique au développement (APD). Il fallait aussi répondre aux préoccupations des pays les plus

¹ La liste des délégations sera publiée sous la cote E/2012/INF/1.

pauvres en ce qui concerne le problème de la dette extérieure et faciliter l'avènement d'un système commercial plus équitable et universel.

8. Le Président a souligné que les gouvernements devaient prendre des mesures efficaces et coordonnées plaçant le développement durable au centre des politiques nationales et mondiales. À cet égard, le Conseil économique et social pouvait jouer un rôle central en assurant la coordination des activités. Des ressources considérables s'avéraient nécessaires pour permettre la transition à une économie verte. Une grande partie des investissements devait être tirée de la collaboration entre secteurs public et privé, institutions multilatérales et communauté internationale, notamment en ce qui concerne l'atténuation des risques, le transfert des nouvelles technologies vertes et le renforcement des capacités. De fait, le secteur privé devait consentir une bonne partie des ressources nécessaires pour permettre le passage à une économie verte. Il faudrait toutefois adopter des mesures incitatives plus convaincantes, propres à encourager la participation du secteur privé aux activités liées au développement durable.

9. Le Président de l'Assemblée générale a souligné que les pays en développement comme les pays développés avaient du mal à faire face aux répercussions de la crise économique et financière mondiale, au moment même où ils devaient relever le grand défi du XXI^e siècle : édifier un avenir durable. Il fallait à cet égard donner aux générations présentes et futures les moyens d'adopter un mode de vie sain et productif. Le Président de l'Assemblée générale a proposé de tenir un débat thématique au mois de mai 2012 pour examiner la situation économique et financière et les grands enjeux dans ce domaine. Par ailleurs, la treizième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED XIII) serait une occasion bienvenue d'étudier les incidences de la crise sur les perspectives du commerce et du développement, en particulier pour les pays en développement.

10. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio +20) avait permis comme jamais par le passé de promouvoir une économie équitable et résiliente, à faible émission de carbone. D'importantes avancées avaient été accomplies en matière de financement du développement depuis la Conférence de Monterrey et la Conférence d'examen de Doha mais de nouvelles mesures plus décisives et efficaces s'imposaient. Au lendemain de la crise économique et financière mondiale, il était essentiel d'améliorer la gouvernance économique mondiale pour assurer une plus grande stabilité financière internationale. À cet égard, l'aura de légitimité entourant l'Organisation des Nations Unies avait conféré une valeur incomparable à ses débats, aux accords négociés en son sein et à ses activités opérationnelles.

11. Le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED a souligné que les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA) continuaient de souffrir des effets de la crise économique et financière. Il a appelé à l'adoption d'approches coordonnées, cohérentes et audacieuses en réponse aux problèmes économiques et financiers mondiaux. Il a également engagé le Conseil économique et social à resserrer sa collaboration avec la CNUCED, l'OMC et les institutions de Bretton Woods, compte tenu de la complémentarité de leurs mandats. Il a noté que l'orthodoxie financière n'avait pas permis d'obtenir la reprise attendue sur le plan économique. Il fallait savoir savamment doser le recours aux différents instruments monétaires et fiscaux et aux politiques des revenus au bon

moment, en faisant preuve de cohérence. Par ailleurs, un dispositif efficace de contrôle et de réglementation financière devait être mis en place.

12. Il fallait faire fond sur toutes les formes de financement du développement, à savoir l'APD, l'investissement direct étranger, l'amélioration de la gestion de la dette souveraine, les flux de transferts de fonds et les ressources intérieures. L'aide pour le commerce devait notamment être intensifiée. La crise avait eu pour effet de raviver des tendances au protectionnisme qu'il importait de juguler. Par ailleurs, le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha devait arriver à sa conclusion logique, dans la mesure où le monde entier avait besoin de nouvelles règles et de nouvelles réglementations qui soient mieux adaptées à la nature actuelle et future du système commercial multilatéral. Juste avant la crise et immédiatement après, l'économie financière avait continué de prospérer tandis que l'économie réelle, celle qui était porteuse d'emplois, accusait le coup. Pour mieux comprendre ces tendances et les inverser, la treizième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement serait consacrée au thème : « Une mondialisation axée sur le développement : vers une croissance et un développement équitables et durables ».

13. Prenant la parole en sa qualité de Secrétaire par intérim du Comité du développement, le Vice-Président et Secrétaire du Conseil de la Banque mondiale a noté qu'il fallait améliorer la coopération avec le Conseil économique et social pour renforcer la cohérence des mesures prises et obtenir de meilleurs résultats. Il a réaffirmé la volonté de la Banque mondiale d'œuvrer dans un esprit de coopération à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015 et d'apporter son aide aux pauvres des pays en développement en période d'instabilité et sur le long terme. À cet égard, le Groupe de la Banque mondiale avait débloqué près de 200 milliards de dollars pour les pays en développement au cours des quatre dernières années. Dans les pays à faible revenu, la Banque mondiale s'était efforcée de favoriser la mise en place de filets de sécurité pour protéger les plus vulnérables en cas de ralentissement. Le *Rapport de suivi mondial 2012 sur le prix des denrées alimentaires, la nutrition et les objectifs du Millénaire pour le développement*, offrait une analyse des conséquences du prix des denrées alimentaires sur plusieurs OMD, à court et long terme, et passait en revue les mesures prises en réaction, comme la mise en place de filets de sécurité sociale, l'adoption de programmes nutritionnels, de politiques agricoles et de politiques commerciales régionales et des mesures de soutien de la part de la communauté internationale.

14. La prochaine réunion du Comité du développement serait consacrée au thème général de la réduction de la pauvreté et de la croissance économique face aux défis économiques mondiaux. Il fallait aussi faire fond sur le secteur privé pour lutter contre le chômage et promouvoir le développement économique. Le secteur privé constituait un moteur de création d'emplois, de productivité, d'innovation et d'accumulation de richesses. C'étaient ces emplois et les ressources fiscales tirées de l'activité formelle du secteur privé qui permettraient de réduire la pauvreté. Le Groupe de la Banque mondiale pouvait inciter le secteur privé à promouvoir le développement en renforçant et en élargissant les partenariats entre les institutions qui en font partie, les gouvernements qui en sont membres et le secteur privé.

15. Le Secrétaire du Comité monétaire et financier international est revenu sur les principaux développements et les grandes réformes réalisées au cours de l'année

écoulée dans les quatre domaines suivants : appui financier aux pays membres; analyse politique et conseil; assistance technique; réformes de la gouvernance. Le programme de travail du FMI avait pour objectif de trouver des solutions coordonnées aux problèmes mondiaux et couvrait de nombreux domaines interdépendants, comme la surveillance multilatérale, le filet de sécurité financière mondial, l'aide aux pays à faible revenu, le renforcement du système monétaire international et l'avancement de la réforme de la gouvernance. D'importants rapports avaient été publiés en 2011 sur les retombées mondiales de la crise, le système de surveillance multilatérale et la vulnérabilité des pays à faible revenu. Le cadre de soutenabilité de la dette avait aussi été revu et le personnel du FMI avait appuyé les efforts déployés par le Groupe des Vingt (G-20) pour encourager la coopération économique internationale dans le cadre du Processus d'évaluation mutuelle du G-20. Mais il restait encore beaucoup à faire.

16. Le FMI continuerait d'améliorer le filet de sécurité financière mondial grâce à de nouvelles ressources et en perfectionnant les instruments de prêt, comme la ligne de crédit modulable, la ligne de précaution et de liquidité et l'instrument de financement rapide. Il aiderait aussi les pays à faible revenu et renforcerait la stabilité à long terme du système monétaire international, en palliant les lacunes observées dans l'analyse des effets de contagion entre pays, les évaluations des risques, la stabilité financière et externe et son influence sur les autorités gouvernementales. La réforme de la gouvernance serait elle aussi poursuivie. La prochaine réunion du Comité monétaire et financier international serait l'occasion de redoubler d'efforts pour venir à bout de ces défis mondiaux.

17. Le Directeur de la Division du développement de l'OMC a souligné que la réunion spéciale de haut niveau permettrait de poser des jalons en vue de la mise au point d'un programme de développement mondial pour l'après-2015, qui devait faire une place centrale à une croissance économique durable, ouverte à tous et équitable. Le commerce restait l'un des moteurs les plus puissants de croissance à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Toutefois, il a été noté dans le dernier rapport de l'OMC sur les mesures commerciales du G-20 que le protectionnisme gagnait du terrain dans certaines régions du monde en réaction aux difficultés économiques rencontrées sur le plan local. Le protectionnisme ne faisait pourtant que mettre à mal la croissance mondiale et prolonger l'existence d'industries qui n'étaient pas compétitives. Il fallait prendre des mesures coordonnées pour remédier aux problèmes structurels à la source de l'enlisement dans le chômage, de la panne de croissance et de l'instabilité des marchés financiers.

18. La communauté internationale devait s'unir pour que tous les pays, notamment les pays en développement les plus faibles, puissent tirer parti du commerce. À cet égard, le système d'Aide pour le commerce s'était avéré très efficace. Il fallait renforcer la cohérence entre cette initiative et d'autres politiques sectorielles dans lesquelles le commerce jouait un rôle important, comme la sécurité alimentaire, les droits de propriété intellectuelle, l'intégration régionale et le changement climatique. À long terme, les États membres de l'OMC devaient se fixer pour ambition d'achever le Cycle de négociations de Doha pour le développement. À cette fin, il fallait trouver un juste équilibre entre les droits et devoirs commerciaux des pays à des niveaux de développement différents pour toutes les facettes du programme de Doha. En attendant, la communauté internationale devait mettre l'accent sur les domaines de convergence possible, comme la facilitation du

commerce et les questions touchant aux pays les moins avancés. Il fallait faire en sorte que l'année 2012 voit l'accomplissement de progrès dans ce domaine.

III. Allocution du Secrétaire général

19. Le Secrétaire général a souligné que face aux piètres perspectives de croissance économique, à la faiblesse des marchés du travail mondiaux et à la dégradation de l'environnement, il fallait prendre des mesures volontaires pour miser sur les peuples et la technologie verte. La promotion d'emplois décents correctement rémunérés aurait pour effet de doper le pouvoir d'achat et la demande mondiale. La plupart des possibilités d'emploi et de génération de revenus étaient offertes par les petites et moyennes entreprises (PME). Si l'APD restait d'une importance critique pour de nombreux pays en développement pauvres, il fallait prêter davantage attention aux Principes pour les financements souverains responsables. Pour aller de l'avant, la communauté internationale devait s'intéresser aux piliers du développement durable, de la sécurité alimentaire à l'énergie durable pour tous en passant par l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement.

20. Investir dans le capital humain et les technologies propres permettrait de promouvoir la création d'emplois et le développement durable des finances. Pour dégager des ressources à l'échelle voulue, il fallait faire fond sur un mélange de fonds publics et privés. Par ailleurs, les mesures prises à l'échelle internationale pour donner plus d'ampleur au financement du développement durable devraient faciliter l'accès aux technologies en franchise de droits ou à bas prix. Le Secrétaire général a également souligné la nécessité d'accomplir des progrès en ce qui concerne l'énergie durable. Dans le cadre de son initiative intitulée « Énergie durable pour tous », il a fixé trois objectifs clairs pour 2030 : garantir l'accès universel à des services énergétiques modernes, doubler le taux d'amélioration de l'efficacité de l'énergétique et doubler la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique. Par ailleurs, il a aussi appelé à l'atténuation du changement climatique et à l'adoption de mesures d'adaptation sur le terrain, pour atteindre le montant de 100 milliards de dollars en fonds publics et privés fixés d'ici à 2020.

IV. Débat thématique I : Promotion d'une croissance économique durable, équitable et qui profite à tous, de la création d'emplois, des investissements productifs et des échanges commerciaux

21. À l'occasion du premier débat thématique, Martin Rama, Directeur et principal auteur du *Rapport sur le développement dans le monde de 2013 : Emplois* (Banque mondiale); Heiner Flassbeck, Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED; Jomo Kwame Sundaram, Sous-Secrétaire général chargé du développement économique au sein du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat; Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du développement de l'OMC; et Robert Vos, Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales, ont fait des exposés.

22. M. Rama a présenté l'axe principal du prochain numéro de la publication phare de la Banque mondiale, le *Rapport sur le développement dans le monde pour 2013 : Emplois*, son processus préparatoire et les résultats qu'on en attendait. Il est revenu sur les récents événements dans le monde, notamment la crise économique mondiale, en soulignant que l'emploi était la clef du développement, compte tenu de ses retombées sur les niveaux de vie, la productivité et la cohésion sociale. Aborder les politiques de développement sous l'angle de l'emploi avait permis de mieux comprendre les problèmes compliqués qui menaçaient les pays en développement. Il était noté dans le rapport que certains emplois étaient plus propices au développement que d'autres, en particulier ceux qui permettaient d'autonomiser les femmes. M. Rama a fait valoir que les politiques de développement devaient tenir compte du fait que les imperfections du marché et les failles institutionnelles étaient telles qu'il n'y avait que trop peu d'emplois porteurs de développement.

23. En ce qui concerne le processus préparatoire, M. Rama a souligné l'importance des consultations avec les pays et organisations internationales [comme par exemple l'Organisation internationale du Travail (OIT), le FMI, la Confédération syndicale internationale (CSI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)]. Les études de cas effectuées par des équipes locales indépendantes seraient également mises à profit, de même que les résultats d'une enquête menée auprès des travailleurs du monde entier sur tous les aspects du travail, leurs valeurs et leurs aspirations. Le processus préparatoire serait aussi l'occasion de solliciter les contributions d'un groupe consultatif composé d'experts et de décideurs ainsi que l'avis des universitaires. M. Rama a fait valoir que le rapport devrait offrir un cadre d'analyse qui, sans être exclusivement axé sur l'emploi salarié et les marchés du travail, fournirait une typologie concrète des problèmes rencontrés en matière d'emploi dans le monde, en aidant les professionnels à identifier les priorités. Le rapport présenterait un volet données, faisant fond sur diverses enquêtes, ainsi qu'un volet politique, avec des réponses à un certain nombre de questions complexes.

24. M. Flassbeck a fait un exposé sur le thème : « Inclusion et participation : un nouveau programme pour l'économie mondialisée ». Il a noté que dans la plupart des pays développés, les prévisions concernant le revenu familial étaient plus pessimistes que jamais. Il a ensuite souligné que les cycles d'emploi suivaient de près les cycles de croissance et que les données recensées pour les 30 dernières années révélaient une étroite corrélation entre les investissements dans le capital fixe et la création d'emplois dans la plupart des pays. Il a donc conclu que c'était la croissance et l'investissement, plutôt que le niveau des salaires, qui étaient les principaux moteurs de l'emploi. M. Flassbeck a souligné les avantages que présentaient les politiques macroéconomiques plus hétérodoxes en matière de création d'emplois. Les dernières décennies avaient vu les politiques d'expansion monétaire comme celles adoptées dans les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est accroître plus efficacement la demande que les politiques cherchant à empêcher l'inflation en veillant à ce que les taux d'intérêt réels soient toujours plus élevés que les taux de croissance (comme dans certains pays d'Amérique latine et d'Afrique).

25. M. Flassbeck a remis en cause l'idée reçue selon laquelle l'inflation est fonction des niveaux d'emploi. Il a fait valoir qu'il existait un lien empirique important entre le coût unitaire de la main-d'œuvre et l'inflation. On avait pu observer une corrélation entre les taux de croissance du coût unitaire de la main-d'œuvre et les taux d'inflation dans tous les pays du monde au cours des 40

dernières années. Mais d'après les données disponibles, la part des salaires dans le revenu national était à la baisse dans plusieurs pays. Toutefois, si les salaires augmentaient plus lentement que la productivité, la capacité potentielle d'offre finirait par croître plus vite que la demande intérieure, ce qui découragerait l'innovation et l'investissement productif. Au cours des 50 dernières années, dans la zone euro, les différences entre les coûts unitaires de la main-d'œuvre ont creusé de véritables fossés de compétitivité, ce qui s'expliquait pour partie par la tendance à maintenir les coûts de main-d'œuvre à un niveau aussi bas que possible, en comptant sur la demande extérieure des pays comme l'Allemagne. D'un autre côté, la croissance des salaires en Europe du Sud était supérieure à la croissance de la productivité et à l'inflation ciblée dans la zone euro. Des pays comme l'Allemagne se porteraient mieux si des politiques salariales raisonnables étaient mises en place et si le commerce extérieur était équilibré.

26. M. Jomo a jugé que les efforts d'assainissement des finances publiques interdisaient toute croissance économique robuste et durable et limitaient les perspectives en matière d'emploi. Les mesures d'austérité drastiques qui avaient été prises dans plusieurs pays du monde avaient eu pour effet d'affaiblir la demande, par exemple en amputant les salaires et en réduisant les dépenses publiques, ce qui avait entravé le redressement économique. Si ces efforts avaient souvent été consentis au nom de la nécessité de rassurer les investisseurs, il était fort peu probable que ceux-ci jugent encourageants le caractère atone de la demande et le climat de forte instabilité qui régnait. Il a souligné que l'Organisation des Nations Unies avait averti de l'écueil des mesures d'austérité sévères appliquées à l'heure actuelle. Les gouvernements devaient doper la demande intérieure à court terme en investissant dans l'infrastructure, l'énergie renouvelable, la production alimentaire, la santé, l'éducation et la protection sociale. Les investissements publics viendraient encourager et non pas remplacer les investissements privés. M. Jomo a appelé à un Plan Marshall de notre temps pour relever les défis contemporains. Il a souligné qu'il fallait résister à la tentation du protectionnisme et s'attaquer aux problèmes structurels à long terme. Dans de nombreux pays, il était crucial d'améliorer l'administration fiscale et de réformer les régimes fiscaux pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures et la marge de manœuvre budgétaire. La coopération internationale sur le plan fiscal devait aussi être renforcée.

27. M. Jomo a souligné que la mise en place d'un socle universel de protection sociale était une priorité importante à moyen terme et qu'un tel mécanisme pouvait permettre de restaurer la confiance entre les peuples et leur gouvernement. Il fallait aussi rétablir la confiance entre les travailleurs et leurs employeurs. À cet égard, l'érosion agressive des salaires réels et des normes du travail rendrait impossible un vrai relèvement durable ne laissant pas d'exclus. Le commerce pouvait soutenir la croissance grâce aux exportations mais pour en tirer pleinement parti, il fallait améliorer la productivité et consentir des investissements dans l'infrastructure, l'éducation, le perfectionnement professionnel, la science et la technologie. Par ailleurs, les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, avaient besoin d'aide pour renforcer leurs capacités productives et avoir davantage accès aux marchés. M. Jomo a appelé à la conclusion d'un nouveau pacte social au sein des nations et entre les nations pour restaurer la confiance et assurer la coopération nécessaires pour autoriser une croissance durable sans exclusion et la création d'emplois productifs. Au vu des progrès modestes qui avaient été accomplis

au cours des dernières années, cet esprit de coopération s'avérait plus nécessaire que jamais.

28. En référence au rapport de 2011 du Groupe de réflexion des Nations Unies sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, intitulé *Le Partenariat mondial pour le développement : l'heure est aux résultats*, M. Priyadarshi a souligné que le système commercial multilatéral avait permis de juguler le protectionnisme malgré la crise financière et économique mondiale. Il était indiqué dans le rapport que le Cycle de négociations de Doha devait se conclure sans tarder et qu'un premier progrès serait d'assurer le plein accès des pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et hors quota. Il y était aussi souligné que l'initiative Aide pour le commerce pouvait favoriser le renforcement des capacités du côté de l'offre et qu'il fallait augmenter les revenus, la productivité et l'accès aux marchés des exploitants agricoles des pays en développement. Ces questions devaient rester au cœur du programme mondial pour le développement à l'avenir.

29. M. Priyadarshi a souligné qu'il fallait miser sur une croissance viable sur le plan écologique. Pour ce faire, il fallait élargir les partenariats de développement et renforcer les règles mondiales, non seulement sur le plan commercial, mais aussi en ce qui concerne les changements climatiques, la sécurité alimentaire et les ressources alimentaires. Le système commercial multilatéral présentait encore un certain nombre de problèmes à régler, notamment la levée des dernières barrières commerciales, l'adoption de règles commerciales plus équitables et durables, le contrôle du protectionnisme et le renforcement des capacités et de l'infrastructure commerciales. Une croissance économique soutenue et durable avait été l'un des principaux atouts dans la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement au cours des dernières décennies. Tout programme de développement devrait donc placer la croissance à la base de sa stratégie. Compte tenu de l'apparition de chaînes d'approvisionnement mondial, le commerce devrait être de plus en plus perçu comme un outil pluridimensionnel de croissance économique, impliquant des domaines comme la propriété intellectuelle, les réglementations des activités bancaires et des investissements et les achats.

30. Dans son exposé, M. Vos a jugé que l'économie mondiale se trouvait face à un véritable tournant. Certains grands pays développés couraient le risque de sombrer dans une récession à double creux. Par ailleurs, la croissance dans les économies émergentes était en train de ralentir. Les taux de chômage toujours élevés et la contagion de la crise de la dette souveraine associés à la fragilité du secteur bancaire représentaient des risques considérables. M. Vos a vu dans l'enlisement de la crise de l'emploi mondial le talon d'Achille du relèvement. Les pays développés connaissaient toujours des taux de chômage importants, y compris pour les chômeurs de longue durée et les jeunes. Le chômage dans les pays en développement avait diminué, mais les taux d'emploi n'ont pas retrouvé leurs niveaux d'avant la crise. Par ailleurs, l'emploi vulnérable et le chômage de longue durée étaient plus prégnants dans les pays en développement, de même que le chômage des jeunes et les problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande sur les marchés du travail. Par ailleurs, l'accroissement de la main-d'œuvre mondiale augmentait le déficit d'emplois dans le monde.

31. M. Vos a souligné que pour remédier à la crise mondiale de l'emploi, il fallait éviter de faire preuve prématurément d'austérité fiscale et prendre des mesures de stimulus à court terme. Les mesures de politique générale devaient être mieux coordonnées sur le plan international et axées sur la création d'emplois et les investissements dans le développement durable, notamment par des incitations fiscales en faveur de la création d'emplois, des investissements dans l'infrastructure liée à l'énergie renouvelable, l'agriculture durable et la diversification économique, un meilleur accès au marché et un financement adéquat du développement des pays à faible revenu. De telles politiques permettraient d'améliorer la croissance économique et l'emploi.

32. Pendant la discussion qui a suivi, de nombreux intervenants ont souligné que la création d'emplois était la clef du développement et de la lutte contre la pauvreté. Il était urgent de réévaluer les politiques économiques et de développement sous l'angle de l'emploi. À cet égard, certains participants ont estimé qu'il fallait prêter attention aux retombées de l'emploi d'un point de vue social. Par exemple, la création d'emplois pouvait dans certains cas faciliter l'insertion économique et financière des femmes et permettre de réduire la criminalité. Par ailleurs, on a fait valoir qu'il fallait exclure de la définition de l'emploi toutes les occupations qui ne respectaient pas les droits des travailleurs.

33. Plusieurs participants ont souligné la nécessité d'adopter des politiques efficaces à l'échelle nationale pour promouvoir une croissance soutenue et sans exclusion et favoriser l'emploi, notamment par des investissements dans l'infrastructure sociale et physique, l'éducation, la santé et la protection sociale. On a insisté sur l'importance de politiques fiscales et monétaires efficaces ainsi que sur la nécessité de favoriser l'insertion sociale. Plusieurs délégations ont aussi fait valoir que les contextes nationaux et régionaux devaient être pris en compte pour concevoir des politiques adaptées.

34. De nombreux intervenants ont vu dans les petites et moyennes entreprises (PME) un moteur de l'emploi. Il a été souligné que les PME de nombreux pays avaient été frappées durement par la crise et avaient besoin d'une aide d'urgence. D'après certains participants, les PME bénéficieraient de mesures visant à améliorer le contexte légal et réglementaire dans lequel elles évoluent, d'initiatives concernant le financement des transactions commerciales et d'efforts pour renforcer leur accès aux services financiers.

35. Certains intervenants ont souligné l'importance du climat international ou de la stabilité économique et financière à l'échelle mondiale. À cet égard, plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de poursuivre la réforme engagée et de renforcer le système financier et monétaire international, notamment dans des domaines comme les réglementations financières et la surveillance multilatérale. On a aussi fait valoir qu'il fallait réformer encore les grandes institutions financières internationales et renforcer les capacités des institutions financières régionales.

36. Certains participants ont souligné qu'il fallait mieux coordonner les politiques économiques internationales en faveur de la croissance et de l'emploi. À cet égard, il a été observé qu'une austérité fiscale prématurée ne serait que contre productive et devait être évitée. Certaines délégations ont aussi jugé qu'il fallait améliorer la coopération entre l'Organisation des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, l'OMC et le G-20.

37. Certains intervenants ont souligné que l'investissement direct étranger venait utilement compléter les efforts de développement déployés à l'échelle nationale et qu'il contribuait au financement de la croissance économique à long terme. Toutefois, pour avoir les meilleures retombées possibles en matière de développement, l'investissement direct étranger devait être associé à des politiques intérieures idoines et s'assortir de possibilités économiques à l'échelon local.

38. Plusieurs participants ont jugé crucial de disposer d'un système commercial multilatéral universel, basé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable. L'achèvement du Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha favoriserait le développement du commerce mondial et donnerait aux pays en développement de nouvelles possibilités d'accès aux marchés. L'initiative Aide pour le commerce devait permettre de renforcer les capacités du côté de l'offre et de consolider l'infrastructure commerciale, en particulier dans les pays les moins avancés. Il fallait aussi appliquer la décision qui avait été prise d'octroyer à tous les produits venus des pays les moins avancés un accès aux marchés en franchise de droits et hors quota. Par ailleurs, beaucoup ont demandé que les pays ne cèdent pas à la tentation du protectionnisme.

39. Il a été souligné que la plupart des gros donateurs restaient en deçà de l'objectif d'une APD équivalente à 0,7 % du produit intérieur brut (PIB). Un intervenant a souligné que le Forum de haut niveau de Busan sur l'efficacité de l'aide au développement était d'une importance clef pour remettre la coopération au service du développement. D'autres ont fait valoir le potentiel des mécanismes de financement novateurs en complément de l'APD traditionnelle.

40. Compte tenu du problème de la dette souveraine et des risques bancaires dans certaines économies avancées, plusieurs participants ont souligné la nécessité de mettre en place un mécanisme international de règlement de la dette. À cet égard, un des intervenants a souhaité que soit de nouveau examinée la proposition de création d'un mécanisme de restructuration de la dette souveraine qu'avait faite Anne Krueger, ancienne première Directrice générale adjointe du FMI.

41. Certains intervenants ont souligné le rôle des régimes fiscaux pour générer des revenus qui seraient investis dans la croissance et dans l'emploi. À cet égard, il importait de renforcer la coopération internationale sur le plan fiscal, notamment en renforçant le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale.

42. Le rôle du secteur privé dans le financement du développement, notamment dans le cadre de partenariats entre secteurs public et privé, a été souligné. Un intervenant a jugé que ces partenariats pouvaient jouer un rôle important en favorisant les investissements dans des domaines critiques comme les autoroutes, les réseaux ferroviaires, les télécommunications et l'informatique. Les secteurs public et privé pouvaient aussi collaborer dans le domaine technologique, ainsi qu'en ce qui concerne la recherche et la formation professionnelle.

43. Certaines délégations ont demandé un renforcement du processus de suivi du financement du développement, qui devait être davantage axé sur les résultats et inclure un examen des politiques et des critères de performance à l'échelle nationale. À cette fin, certains ont appelé à la mise en place d'un mécanisme décisionnaire efficace en matière de financement du développement.

V. Débat thématique II : Financement du développement durable

44. Lors du second débat thématique, Rachel Kyte, Vice-Présidente du Réseau pour le développement durable de la Banque mondiale; Marianne Fay, économiste en chef chargée du développement durable et auteur principale du *Rapport de la Banque mondiale sur la croissance verte*; David O'Connor, Chef de la Section de l'analyse politique et des réseaux de la Division du développement durable au sein du Département des affaires économiques et sociales; et Michael Clark, Conseiller interrégional de la CNUCED, ont fait des exposés.

45. M^{me} Kyte a souligné que 20 ans avaient passé depuis la Conférence de Rio et que le monde n'était plus le même. Les pays avaient accompli des progrès considérables dans la lutte contre l'extrême pauvreté mais se voyaient désormais confrontés à de plus vastes défis environnementaux par suite de l'élargissement de la consommation mondiale. La Conférence Rio +20 devait être l'occasion de se lancer dans l'édification d'un avenir durable pour tous. L'intervenante a décrit les grandes lignes d'un cadre d'action en marge des préparatifs de la Conférence. Les États devaient conclure des accords pour mettre en œuvre des stratégies de développement qui soient compatibles avec le concept d'une croissance verte et sans exclusion. Il fallait aussi adopter une méthodologie et un processus globaux pour incorporer le capital naturel et les écosystèmes dans les comptabilités nationales avant 2030 au plus tard. Par ailleurs, il serait souhaitable de fixer en complément des objectifs du Millénaire pour le développement lors de la Conférence Rio +20, un ensemble d'objectifs de développement durable à atteindre d'ici à 2030, par exemple en ce qui concerne l'assainissement, les ressources en eau, les terres et les océans, ce qui permettrait de renforcer les accords sur la biodiversité conclus à la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, à Nagoya (Japon).

46. M^{me} Kyte a suggéré que la priorité soit donnée à la croissance verte et à trois grands domaines d'action : a) « le paysage urbain »; b) « le paysage rural »; et c) « le paysage marin ». La notion de paysage urbain renvoyait aux incroyables occasions à saisir pour accroître le rendement énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et de l'eau, favoriser l'intégration sociale et lutter contre la pauvreté urbaine. Celle de paysage rural faisait référence au lien entre les denrées alimentaires, l'eau et l'énergie. Il fallait s'efforcer d'exploiter au mieux les ressources en eau pour tripler les rendements agricoles, améliorer les moyens de subsistance et atténuer les changements climatiques. Quant à la notion de paysage marin, elle renvoyait à l'importance des océans pour l'alimentation, l'emploi et les ressources pharmaceutiques et au fait que les océans constituaient le premier puits de carbone de la planète. La constitution d'un nouveau partenariat mondial pour les océans serait l'occasion de s'attaquer aux problèmes largement documentés de la surpêche, de la dégradation de l'environnement marin et de la perte d'habitat, ainsi que d'aider les pays à concevoir et appliquer de meilleures méthodes de gestion des océans. Le secteur public avait un rôle important à jouer pour fixer les conditions d'un développement dirigé par le secteur privé et encourager les secteurs privé et financier à adopter les meilleures pratiques en termes de durabilité.

47. M^{me} Fay a souligné que la croissance verte n'était pas un nouveau paradigme mais un concept de développement durable selon lequel les pays en développement devaient parvenir à une croissance soutenue sans pour autant s'enfermer dans des modes de production et de consommation qui ne seraient pas durables. Les politiques de croissance verte devaient être l'occasion d'identifier les mesures qui s'imposent au cours des 5 à 10 prochaines années pour éviter l'irréparable et ne pas causer de dégâts environnementaux irréversibles. Le PIB mondial avait doublé au cours des 25 dernières années, ce qui avait permis de réduire considérablement la pauvreté dans le monde, mais il était nécessaire de pouvoir compter sur une croissance soutenue, rapide et sans exclusion pour satisfaire les besoins de la population de plus en plus importante. Une croissance verte était indispensable au développement durable. Les politiques environnementales pouvaient être une source de croissance et favoriser la résilience et protéger le capital physique, renforcer l'offre de main-d'œuvre et la productivité, promouvoir l'innovation et créer de nouveaux marchés. Il fallait veiller à ce que les pauvres puissent tirer parti de la croissance verte. À cet égard, les gouvernements pourraient faire des économies considérables s'ils remplaçaient les subventions sur les combustibles par des filets de sécurité mieux ciblés en faveur des pauvres.

48. M^{me} Fay a recensé les domaines politiques dans lesquels le risque de dégâts irréversibles était important et les possibilités de synergies considérables, comme l'aménagement du territoire, les transports publics en zone urbaine et la gestion des pêches. La croissance verte était une nécessité, son efficacité était avérée et son coût abordable, mais les failles des gouvernements, les habitudes comportementales et les difficultés financières en entravaient la réalisation. En ce sens, il fallait mettre en œuvre des stratégies sur mesure pour encourager l'adoption des bons comportements et répondre le cas échéant aux besoins de financement. Les politiques de prix et de réglementation efficaces ont pour objectif d'amener les prix au niveau souhaitable mais reconnaissent les obstacles d'ordre économique rencontrés et prévoient des solutions de substitution pour améliorer l'élasticité des prix. En termes de ressources, l'intervenante a souligné le potentiel des mécanismes de financement qui permettent d'obtenir des ressources des institutions financières internationales, de mobiliser les établissements bancaires privés et les pouvoirs publics locaux et de prévoir des prélèvements pour les services environnementaux.

49. M. O'Connor a souligné le rôle qui revenait au monde de la finance pour permettre le passage à une économie verte. Il a rappelé que les fonds mobilisés à ce jour à cet effet étaient clairement insuffisants. Par ailleurs, la prolifération des chaînes de financement public n'était pas le moyen le plus efficace d'améliorer les flux financiers. Le lien entre les instruments et l'utilisation qui en était faite constituait sans doute le maillon le plus faible dans la chaîne d'approvisionnement financière et le fait que des fonds provenant de sources très centralisées étaient utilisées à des fins très diffuses n'était pas sans poser problème. Il fallait explorer de nouvelles sources de financement du développement durable et prendre en considération les grandes réserves de capital privé et mixte qui attendaient d'être redirigées. Toutes ces sources de financement, novatrices ou traditionnelles, devaient bénéficier de signaux politiques forts de la part des gouvernements.

50. M. O'Connor a souligné que les instruments d'évaluation des risques pouvaient jouer un rôle critique pour attirer l'investissement privé en employant des outils qui permettaient de limiter les risques, en modifiant les périodes de retour et en encourageant les coinvestissements. Les devises, la taxe sur le carbone et la taxe

sur le transport étaient des sources possibles de recettes publiques. Par ailleurs, la réduction ou l'élimination des subventions qui provoquaient des distorsions, par exemple sur les combustibles fossiles, pourrait générer plus de 400 milliards de dollars (d'après les estimations de l'Agence internationale de l'énergie pour 2010). Il serait aussi souhaitable de renforcer le rôle des banques de développement et des organismes d'aide par le recours à des fonds propres et à de nouveaux instruments, comme des obligations vertes ou climatiques. Par ailleurs, certains proposaient d'utiliser une modeste portion des droits de tirage spéciaux pour financer les investissements liés à la lutte contre les changements climatiques, ce qui pourrait permettre de mobiliser 75 milliards de dollars. L'élargissement du marché des droits d'émission de carbone et l'accent mis sur la durabilité en ce qui concerne les fonds souverains pourraient générer des ressources considérables. On pouvait encore élargir, rationaliser et consolider toute la gamme des modes de financement public et privé du développement durable. Enfin, il fallait réformer la gouvernance des marchés financiers pour promouvoir des investissements durables sur le long terme.

51. M. Clark a présenté une nouvelle approche pour faciliter les transferts de technologies entre le Nord et le Sud. Il a souligné que c'était surtout un problème d'échelle qui empêchait de réduire les coûts des mécanismes d'énergie renouvelable. Toutefois, les gouvernements pourraient passer à une croissance verte s'ils consentaient des dépenses non renouvelables d'un trillion de dollars sur 10 ans, pour l'essentiel autofinancées. À cette fin, il fallait adopter une approche commerciale reposant sur six piliers en ce qui concerne le transfert de technologies. Tout d'abord, il fallait passer à plus grande échelle pour assurer la viabilité commerciale de l'entreprise. Les pays en développement devaient bénéficier de conditions d'accès différentes, puisque créer un marché était coûteux et que ces pays devaient être correctement remerciés pour leurs efforts. Deuxièmement, il fallait sans plus tarder réduire les coûts des transactions, tant du côté des propriétaires de technologies respectueuses de l'environnement que de celui des acquéreurs. Par ailleurs, les pays en développement ne devraient pas avoir à régler de frais d'accès (droits) tant que ces technologies n'étaient pas commercialement viables. Troisièmement, il fallait adopter une convention ouverte à tous (plurilatérale) (sur les technologies relatives aux changements climatiques, en marge de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques), avec une masse critique de participants, pour que le marché soit d'une taille suffisante.

52. Quatrièmement, il était proposé de créer sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies une communauté de brevets capable de mobiliser des fonds pour acquérir des licences d'exploitation pour certaines technologies et de faire en sorte qu'il soit possible d'y avoir accès gratuitement jusqu'à ce qu'elles deviennent viables d'un point de vue commercial. Cinquièmement, il fallait consolider les infrastructures nationales et régionales de développement des connaissances et d'échange d'expérience (par exemple sur le modèle du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale) en rapport à la commercialisation de ces technologies. Sixièmement, les capacités régionales et nationales de financement devaient être renforcées selon une approche sectorielle bien définie du développement industriel. Enfin, des principes d'éco-équité plus contraignants devaient gouverner les finances publiques à l'échelle internationale. Cette approche serait dans l'intérêt de tous. Les détenteurs de droits de propriété intellectuelle auraient ainsi accès à de nouveaux marchés importants, ils trouveraient des partenaires partageant les coûts avec eux et bénéficieraient d'un nouveau cadre de

protection de leurs droits. De leur côté, les pays en développement pourraient accéder à bas prix aux technologies au stade précommercial, participer aux cycles d'échange de savoir et tirer parti de la viabilité mondiale, notamment en ce qui concerne le passage plus rapide à un approvisionnement en énergie primaire sans émission de carbone.

53. Lors du débat qui a suivi, de nombreux intervenants ont souligné que les dégâts environnementaux étaient tels qu'ils menaçaient à la fois les perspectives de croissance économique et le progrès social. Dans ce contexte, beaucoup ont jugé que la Conférence Rio +20 serait l'occasion de renouveler l'engagement politique en faveur du développement durable. L'intégration des piliers économiques, sociaux et environnementaux constituerait l'un des principaux défis à relever lors de la Conférence. La clef était sans doute de renforcer les capacités productives durables.

54. De manière générale, les principales sources de financement de la croissance verte étaient les investissements privés, les taxes et les subventions, les obligations, le capital existant, mis au service de l'écologie, la coopération internationale et d'autres mécanismes novateurs. La réforme de la gouvernance des fonds privés et des acquisitions publiques pouvait rendre les investissements plus verts et favoriser le passage à une économie verte. Plusieurs participants ont aussi souligné qu'il fallait encourager les entreprises à adopter des comportements socialement responsables et veiller à ce qu'elles soient gérées dans le respect de l'environnement.

55. Plusieurs intervenants ont souligné que le secteur public devait fournir des outils d'atténuation des risques et de production de recettes efficaces pour attirer un investissement privé responsable sur le plan social et environnemental. Il fallait aussi mettre en œuvre des politiques publiques complémentaires pour s'assurer que les pauvres puissent tirer parti de cette évolution. Il était nécessaire d'adopter une politique industrielle ciblée et d'effectuer des transferts de technologies pour développer les secteurs de l'énergie renouvelable.

56. La mobilisation de nouvelles ressources supplémentaires stables et prévisibles a été vue comme une priorité dans le cadre des préparatifs de la Conférence Rio +20. Il a été souligné qu'il fallait aligner la fourniture de ressources financières, les transferts de technologie et le renforcement des capacités sur les priorités nationales en matière de développement. De nombreux intervenants ont fait valoir que les donateurs devaient respecter les engagements qu'ils avaient pris en ce qui concerne l'APD. Les sources novatrices de financement comme les garanties, les taxes sur les transactions financières, les obligations diaspora, les taxes sur les émissions de carbone et les taxes sur les transports aériens ont aussi été évoquées comme un moyen de mobiliser davantage de nouvelles ressources.

57. Plusieurs participants ont souligné que la surenchère technologique pouvait faciliter le passage à la croissance verte. Dans ce contexte, il a été indiqué que l'abolition des barrières commerciales était une manière rentable d'avoir accès aux technologies. Plusieurs participants ont jugé important de faire preuve de souplesse dans l'exercice des droits de propriété intellectuelle pour permettre le déploiement des technologies vertes.

58. Certains ont demandé la mise en place d'un système commercial réglementé, ouvert et non discriminatoire où les politiques protectionnistes n'auraient pas cours. L'importance de l'initiative Aide pour le commerce et de l'intégration dans

l'économie mondiale a aussi été mentionnée. La financiarisation des marchés des matières premières a été jugée préoccupante et certains ont demandé qu'il y soit mis bon ordre.

59. Certains intervenants ont insisté sur les vulnérabilités propres aux petits États insulaires en développement, en demandant qu'on leur donne une marge de manœuvre plus large et qu'on rende leur dette plus soutenable en leur donnant davantage accès à des financements à des conditions favorables.

60. Plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité de mieux coordonner les efforts déployés par les organisations internationales en matière de développement durable. Plusieurs autres ont aussi souligné l'importance des échanges d'expérience sur les options envisageables pour promouvoir une croissance verte sans exclusion. Beaucoup ont jugé qu'il fallait que les initiatives et accords internationaux pour une économie verte soient plus cohérents. En particulier, il était prioritaire de parvenir à un accord sur la question des subventions ne donnant pas lieu à une action.

61. Plusieurs intervenants ont souligné qu'au lieu de créer une nouvelle institution chargée de la promotion du développement durable, il fallait faire en sorte que les institutions existantes travaillent mieux ensemble, avec le Conseil économique et social pour facilitateur.

VI. Clôture de la réunion : prochaines étapes

62. En conclusion, le Président du Conseil économique et social a proposé de créer un petit groupe de travail conjoint qui étudierait les moyens concrets d'améliorer la collaboration et la coopération entre le Conseil et les principaux acteurs institutionnels du processus de suivi du financement du développement, en particulier en ce qui concerne le développement durable. Une des propositions formulées lors de consultations entre les Ambassadeurs auprès de l'Organisation des Nations Unies, les administrateurs de la Banque mondiale et du FMI, d'autres responsables de haut niveau des institutions participant à la réunion, consistait à organiser plus fréquemment des réunions entre le Conseil et les autres acteurs institutionnels pendant l'année.
